

La presse au service de la féminisation du pouvoir. Construction et évolution de l'image de Marie-Christine de Bourbon-Siciles dans la Gaceta de Madrid (1829-1834)

Elisabel Larriba

▶ To cite this version:

Elisabel Larriba. La presse au service de la féminisation du pouvoir. Construction et évolution de l'image de Marie-Christine de Bourbon-Siciles dans la Gaceta de Madrid (1829-1834). Cahiers d'Etudes Romanes, 2021, Pouvoir(s) des femmes. Femmes de pouvoir, 1 (42), pp.271-294. halshs-03413635

HAL Id: halshs-03413635 https://shs.hal.science/halshs-03413635v1

Submitted on 5 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



cahiers d'études romanes

nouvelle série, n° 42 (1/2021)

Pouvoir(s) des femmes Femmes de pouvoir



Centre Aixois d'Études Romanes

Aix Marseille Université



Volume sous la direction de Colette Collomp, Pascal Gandoulphe, Gérard Gómez

Équipe éditoriale de ce numéro Colette Collomp, Pascal Gandoulphe, Gérard Gómez, Flora Lopez

> Cahiers d'études romanes Aix Marseille Université Direction

Comité de rédaction

Perle Abbrugiati, Dante Barrientos Tecún, Yannick Gouchan, Rodrigo Diaz Maldonado, Sophie Saffi

Équipe éditoriale

Perle Abbrugiati, Dante Barrientos Tecún, Estelle Ceccarini, Maud Gaultier, Yannick Gouchan, Michel Jonin, Pierre Lopez, Stefano Magni, Estrella Massip, Claudio Milanesi, Judith Obert, Ilaria Splendorini, Michela Toppano, Claire Vialet

Comité de lecture

Aix Marseille Université

Perle Abbrugiati, Dante Barrientos Tecún, Pascal Gandoulphe, Yannick Gouchan, Gérard Gómez, Colette Collomp, Stefano Magni, Claudio Milanesi, Sophie Saffi, Brigitte Urbani

Autres universités

Silvia Contarini (Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CRIX/Études Romanes), Christian Del Vento (Université Paris 3, CIRCE/LECEMO), Andrea Fabiano (Université Paris-Sorbonne, ELCI), Ugo Fracassa (Università Roma Tre), Monica Jansen (Universiteit Utrecht), Christian Lagarde (Université Perpignan Via Domitia, CRESEM/CRILAUP), Stéphanie Lanfranchi (ENS Lyon, Triangle), Dante Liano (Università Cattolica, Milano), Marc Marti (Université de Nice Sophia Antipolis, LIRCES), Alessandro Martini (Université Lyon 3, LUHCIE Grenoble 3), Philippe Merlo (Université Lumière Lyon 2, Passages XX-XXI), Philippe Meunier (Université Lumière Lyon 2, IHRIM), Ana Cecilia Ojeda (Universida Industrial Santander, Bucaramanga), Matteo Palumbo (Università degli Studi di Napoli Federico II), Nestor Ponce (Université Rennes 2, ERIMIT), Sébastien Rutes (Université de Lorraine, LIS), Niccolò Scaffai (Università de Lausanne), Franca Sinopoli (Università Roma La Sapienza), Arnaldo Soldani (Università di Verona), Mirko Tavosanis (Università di Pisa), Rubén Torres Martínez (UNAM, Universidad Nacional Autónoma de México), Gianni Turchetta (Università degli Studi, Milano), Bart Van Den Bossche (Université Paris 3, CRICCAL)

© Cahiers d'études romanes est mis à disposition selon les termes de la licence créative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 4.0 International CER

cahiers d'études romanes

Pouvoir(s) des femmes Femmes de pouvoir

Centre aixois d'études romanes CAER

2021

PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

© Presses Universitaires de Provence

Aix Marseille Université 29, avenue Robert-Schuman – F – 13621 Aix-en-Provence CEDEX 1 Tél. 33 (0)4 13 55 31 91

pup@univ-amu.fr - Catalogue complet sur presses-universitaires.univ-amu.fr/editeur/pup

DIFFUSION LIBRAIRIES: AFPU DIFFUSION — DISTRIBUTION SODIS

Sommaire

Colette Collomp, Pascal Gandoulphe, Gérard Gómez Introduction	07
Lettres et arts	
Sylvain Trousselard Du corps et de l'esprit À propos des femmes dans la production comique de Rustico Filippi	19
Béatrice Charlet Le Gynécée (<i>De partibus aedium</i> , 2, 5) de Francesco Mario Grapaldo (1460 ou 1462?-1515)	33
Carine Ferradou Un modèle du genre? L'exemplarité problématique d'Iphis, la fille de Jephté dans la tragédie latine de George Buchanan <i>Iephthes siue Votum</i> (1554)	59
Jean-Luc Nardone L'anonymat autobiographique est-il paradoxal? Encore sur le <i>Viaggio con la mente a Gerusalemme</i> d'une Vénitienne au début du xvII ^e siècle	91
Ilaria Splendorini L'intelligence au pouvoir Les <i>Cléopâtre</i> d'Elisabetta Sirani, un contre-modèle aux représentations de Guido Reni	99
Perle Abbrugiati La Fée bleue, ou le pouvoir de donner la vie et la mort	119
Sophie Nezri-Dufour La femme dans <i>Cristo si è fermato a Eboli</i> Une force tellurienne et initiatrice	145
Carlo Baghetti Femmes sans pouvoir Le sentiment de la peur dans les romans de Michela Murgia et Amélie Nothomb	155

Yannick Gouchan	
Le pouvoir de renverser un mythe	
La Pénélope de Rosaria Lo Russo	165
Histoire	
Colette Collomp Le motif de la belle Sarrasine dans deux remaniements florentins du xiv ^e siècle	179
Pascal Gandoulphe Quelques réflexions sur Germaine de Foix (1488-1536), dernière reine d'Aragon, et sa fortune historiographique	189
Juan Carlos D'Amico Marguerite de Habsbourg Une femme au pouvoir pendant les Guerres d'Italie	211
Giuliano Ferretti Régences et pouvoir des femmes L'aigle et la colombe: Marie de Médicis et Christine de France	233
Gérard Dufour Julie Clary, reine du Royaume de Naples et des deux Siciles et d'Espagne	253
Elisabel Larriba La presse au service de la féminisation du pouvoir Construction et évolution de l'image de Marie-Christine de Bourbon-Siciles, dans la <i>Gaceta de Madrid</i> (1829-1834)	271
Gérard Gómez Pouvoir des femmes, femmes au pouvoir Une esquisse de l'ascendance sociale, idéologique et politique des femmes latino-américaines d'hier et d'aujourd'hui	295
Comptes rendus	
Corinne Flicker	
La comédie italienne de la Renaissance, miroir de la société, de Théa Stella Picquet, mars 2018, Rome, Aracne editrice, 500 p.	321
Sommaires des numéros précédents	325

La presse au service de la féminisation du pouvoir

Construction et évolution de l'image de Marie-Christine de Bourbon-Siciles, dans la *Gaceta de Madrid* (1829-1834)

Elisabel Larriba

Aix Marseille Université, CNRS, TELEMMe, Aix-en-Provence, France

Résumé: Le 9 décembre 1829, Ferdinand VII d'Espagne, toujours sans descendance après trois mariages et autant de veuvages, épousa Marie-Christine de Bourbon-Deux Siciles qui lui donna deux filles: Isabelle (en octobre 1830), puis Louise-Fernande (en janvier 1832). Le 3 avril 1830, soit quelques mois avant la naissance de la première, fut publiée dans la Gazette de Madrid la Pragmatique sanction du 29 mars qui abolissait la Loi salique (instaurée en 1713 par Philippe V). Le 6 octobre 1832, dans un contexte particulièrement instable, le Roi, malade, confia les rênes du pouvoir à sa « bien-aimée épouse ». Marie-Christine devenait ainsi « Reine gouvernante » (gobernadora) avant d'assumer, à la mort du roi (le 29 septembre 1833), la Régence qui donna lieu à la première guerre carliste. Cet article démontre comment la presse officielle fut utilisée pour rapprocher Marie-Christine de son peuple en façonnant son image de reine (consort, gouvernante, puis régente), et comment la féminisation circonstancielle au plus haut de la gouvernance pouvait apparaître comme une promesse de féminisation d'une société pour lors en pleine mutation.

Resumen: El 9 de diciembre de 1829, Fernando VII, todavía sin descendencia, tras casarse y enviudar tres veces, contrajo matrimonio con María Cristina de Borbón Dos Sicilias con la cual tuvo dos hijas: Isabel (en octubre 1830) y Luisa Fernanda (en enero 1832). El 3 de abril de 130, o sea unos escasos meses antes de que naciera la primera, se publicó en la *Gaceta de Madrid* la Pragmática Sanción del 29 de marzo que abolió la Ley sálica (instaurada en 1713 por Felipe V). El 6 de octubre de 1832, en un contexto muy inestable, el rey, enfermo, entregó las riendas del poder a su «amada esposa». María Cristina pasaba a ser reina gobernadora antes de asumir, tras la muerte del rey (el 29 de septiembre de 1833), la Regencia que provocó la primera guerra carlista. Se demuestra en este artículo, cómo se utilizó la prensa oficial para estrechar el vínculo entre María Cristina y los españoles, labrando su imagen de reina (consorte, gobernadora, y finalmente regente) y cómo, se podía percibir en esta feminización circunstancial en lo más alto del poder la promesa de la feminización de una sociedad en plena mutación.



Biblioteca Virtual Cervantes.

Introduction

Ferdinand VII, Roi d'Espagne et des Indes, considéré comme l'un des monarques les plus néfastes de l'histoire d'Espagne, « roi désiré et détesté » (comme le rappelle Emilio La Parra dans la passionnante biographie qu'il lui a consacrée¹) convola en justes noces à quatre reprises. Ses trois premières épouses ne marquèrent guère les mémoires. Marie-Antoinette de Bourbon-Siciles, fille des Rois de Naples, dont le mariage fut célébré à Barcelone en octobre 1802 dans la plus grande pompe et la plus grande liesse, ne vécut pas assez longtemps pour passer du statut de princesse des Asturies à celui de reine consort. Celle qui avait accompagné les premiers pas en politique de Ferdinand, mourut le 21 mai 1806, dans la fleur de l'âge, sans avoir pu donner de descendance à son époux. La discrète Marie-Isabelle de Bragance, fille de Jean VI, Roi du Portugal, dont la postérité retiendra essentiellement qu'elle ne fut pas étrangère à la fondation du Musée Royal des Peintures (aujourd'hui Musée du Prado)², fut quant à elle reine, mais pendant si peu de temps. Arrivée en Espagne en

¹ Emilio La Parra, Fernando VII. Un rey deseado y detestado, Barcelona, Tusquets Editores, 2018.

² Hommage lui a été rendu à ce titre à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de la fondation du Musée du Prado. Cf. María Isabel de Braganza: La reina del Prado. Edición conmemorativa de la fundación del Museo del Prado (1819-2019), Madrid, Agencia Estatal Boletín Oficial del Estado, 2019.

septembre 1816 (du temps de la Restauration), elle donna au roi absolu qu'était alors Ferdinand VII deux filles: la première Marie-Louise-Isabelle, née le 21 août 1817 mourut quelques mois plus tard (le 9 janvier 1818) et la seconde, qui vint au monde dans la nuit du 26 décembre 1818, ne survécut à sa mère que quelques minutes. Ferdinand VII, bien que fort éprouvé par la disparition de la douce Isabelle, ne tarda pas à se remarier. Son choix se porta cette fois sur la jeune Marie-Josèphe-Amélie de Saxe. Sans doute n'avait-il pas oublié que son grand-père, Charles III, marié à une autre princesse de Saxe, Marie-Amélie, avait eu de celle-ci 13 enfants. Le 28 août 1819 l'affaire était réglée et le 20 octobre 1819 la nouvelle reine fit son entrée à Madrid. Si elle sut toujours rester à la place qui lui était dévolue, en tant qu'épouse du roi, elle montra néanmoins un certain intérêt pour les affaires politiques et, celle qui fut la première reine (consort) constitutionnelle d'Espagne partageait avec son royal époux l'exécration du libéralisme3. Elle n'ignorait pas non plus que son principal devoir en tant que reine était d'assurer la descendance du roi, mais dix ans de mariage (ou presque) n'y suffirent pas et sa mort (inattendue), le 18 mai 1829, frustra une fois de plus les espoirs de Ferdinand VII. À 45 ans, après trois mariages et autant de veuvages, le roi d'Espagne n'avait toujours pas d'héritier, pour le plus grand bonheur de son frère Charles-Marie-Isidore qui entendait bien, et chaque jour avec un peu plus de force, succéder à son frère sur le trône d'Espagne. Aussi l'annonce d'un quatrième mariage, avec Marie-Christine de Bourbon-Siciles (sa nièce) fut reçue avec inquiétude dans le clan de ceux que l'on appellerait bientôt les carlistes. De fait la nouvelle reine, qui fit son entrée à Madrid le 11 décembre 1829, donna rapidement à son époux si ce n'est un héritier, du moins deux héritières: Isabelle (en octobre 1830), puis Louise-Fernande (en janvier 1832). L'histoire s'en trouverait changée. Le 3 avril 1830, soit quelques mois avant la naissance de la première, fut publiée dans la Gazette de Madrid la Pragmatique sanction du 29 mars qui abolissait la Loi salique (instaurée en 1713 par Philippe V). Le 6 octobre 1832, dans un contexte particulièrement instable, le Roi « habilita (...) sa chère et bien-aimée épouse » à conduire les affaires de l'État pendant sa maladie. Marie-Christine devenait ainsi « Reine gouvernante » (gobernadora) avant d'assumer, à la mort du roi (le 29 septembre 1833), la Régence qui donna lieu à la première guerre carliste. Alors que s'opérait en Espagne une nouvelle transition de l'absolutisme

Mª Victoria López Cordón, « Ente Witinia y Julia: el viaje intelectual de María Josefa Amalia de Sajonia », in Mª D. Gimeno Puyol et E. Viamonte (coords.), Los viajes de la razón. Estudios dieciochistas en homenaje a Mª-Dolores Albiac Blanco, Zaragoza, Institución Fernando el Católico, p. 83-102; Emilio La Parra, Fernando VII. Un rey deseado y detestado, op. cit., p. 390.

au libéralisme, nous nous proposons d'analyser l'image de cette reine qui fut bien plus que l'épouse puis la veuve de son royal mari, véhiculée par la *Gaceta de Madrid*, l'organe officiel du pouvoir, depuis l'annonce de son mariage jusqu'à la mise en place de la Régence⁴.

Découverte d'une princesse « au printemps de la vie »

Un peu plus de quatre mois après la mort de Marie-Amélie, les Espagnols découvrirent en lisant le supplément de la *Gaceta de Madrid* du samedi 26 septembre 1829 l'identité de leur nouvelle Reine et purent se plonger dans une description particulièrement détaillée des circonstances qui avaient accompagné le 6 de ce mois la demande à Naples de la main de la princesse Marie-Christine par Ferdinand VII, représenté à cette occasion par Pedro Labrador, ambassadeur extraordinaire de S.M. Catholique, ainsi que des solennelles et flamboyantes festivités qui s'ensuivirent jusqu'au 9 septembre. Au fil de ce long supplément (quatre pages à double colonne bien serrées) qui combinait description des célébrations et transcription des discours échangés entre l'ambassadeur espagnol, le roi et la reine des Deux-Siciles (Marie-Isabelle, sœur de Ferdinand VII) ainsi que la future épouse, était clairement affichée l'étroitesse des liens qui unissaient les deux maisons et commençait à se dessiner le portait d'une princesse qui était « au printemps de la vie » (23 ans), se distinguait par sa « beauté et sa grâce » et était pour la couronne espagnole gage d'espoir⁵.

Début octobre (le 3) la *Gaceta de Madrid* publia dans la rubrique « Représentations faites à S.M. » (présente dans la quasi-totalité des numéros), les félicitations adressées le 26 septembre par les ministres du Conseil au Roi suite à la promulgation le 24

Sur la représentation du pouvoir en lien avec Marie-Christine (souvent éclipsée dans l'historiographie par son époux et sa fille Isabelle) voir notamment Mª A. Casado Sánchez, « María Cristina de Borbón. Una regente cuestionada », in Emilio La Parra López (coord.), La imagen del poder. Reyes y regentes en la España del siglo XIX, Madrid, Síntesis, 2011, p. 133-176 et Carlos Reyero, Monarquía y Romanticismo. El hechizo de la imagen regia, 1829-1873, Madrid, Siglo XXI España, 2015 (tout particulièrement le chap. IV, p. 159-201). Et bien sûr nous renvoyons également aux deux biographies de référence sur Ferdinand VII et Isabelle II: l'ouvrage d'Emilio La Parra (op. cit.) et Isabel Burdiel, Isabel II. Una biografía (1830-1904), Barcelona, Debolsillo, 2018.

Suplemento a la Gaceta de Madrid del sábado 26 de septiembre de 1829. Descripción de las circunstancias que han acompañado en Nápoles a la solemnidad de pedir y conceder la mano de S.A.R. la Princesa Doña María Cristina para esposa del Rey nuestro Señor, Madrid, Imprenta Real, p. 511-514. Ce texte, tiré du Giornale del regno delle due Sicilie fut également reproduit dans le Mercurio de España d'octobre 1829 (p. 259-270) et commenté dans El Correo. Periódico literario y mercantil du 28 septembre 1829 (nº 190).

du décret annonçant ce nouveau mariage qui offrirait au monarque « une auguste Compagne avec qui partager la lourde charge du gouvernement de la monarchie et qui adoucirait le fardeau d'une vie consacrée tout entière au bonheur de ses vassaux⁶ ». Suite à l'heureuse nouvelle, cette rubrique, présente dans presque tous les numéros, fut très largement abondée par les gazetiers. Les lecteurs assidus du périodique furent ainsi confrontés à une pluie de félicitations émanant d'une kyrielle d'institutions ou de personnalités: Conseil des Ordres Militaires, Tribunal Supérieur des Comptes, Conseil Suprême des Finances, des Indes, Direction générale du Trésor Royal, représentants de très nombreuses municipalités, de Sociétés économiques d'Amis du Pays, d'institutions religieuses... Sans doute éprouvèrent-ils parfois quelque lassitude et une sensation de déjà vu à la lecture de ces textes de circonstance, ce qui poussa d'ailleurs les rédacteurs à procéder parfois à des regroupements. Ce fut par exemple le cas le premier décembre (n° 167) où voici l'information qui fut livrée au public:

Ont félicité S.M. pour son auguste mariage les villes de Saragosse, Pampelune, Tolède, Tortosa, Guadalajara, Bilbao, Soria, Cáceres, Estella, Trujillo, Talavera de la Reina, Almagro, Roda de Cuenca et le royaume de Navarre. Dans toutes ces félicitations est décrite la joie causée dans chaque province par la résolution prise par S.M.; et dans toutes est virtuellement reproduite cette clause contenue dans l'une d'entre elles: « S'il avait été possible, Sire, de consulter préalablement chacun de vos fidèles vassaux, tous se seraient prononcés pour une si digne Princesse [Marie-Christine] pour partager avec V.M. les gloires du trône d'Espagne »⁷.

Toutefois, certains signataires ne se contentèrent pas de formules convenues et se montrèrent plus prolixes que d'autres. Parmi ceux-là Manuel Fernández Varela, commissaire général de la Croisade et membre du Conseil du Roi qui, dans son texte en date du 5 octobre 1819 (publié 15 jours plus tard⁸), ne cacha pas son enthousiasme à l'annonce de ce quatrième mariage et pointa

⁶ Gaceta de Madrid [par la suite GM], 03/10/1829 (nº 142), à la rubrique « Exposiciones a S.M. », p. 524b-525a.

P. 626a: « Han felicitado a S.M. por su augusto enlace Zaragoza, Pamplona, Toledo, Tortosa, Guadalajara, Bilbao, Soria, Cáceres, Estella, Trujillo, Talavera de la Reina, Almagro, Roda de Cuenca y el reino de Navarra. En todas estas felicitaciones se ve descrito el regocijo que ha causado en las respectivas provincias la resolución de S.M.; y en todas se ve virtualmente reproducida la siguiente cláusula que contienen una de ellas: "si fuera posible, Señor, haber consultado anticipadamente a cada uno de vuestros fieles vasallos, todos hubieran señalado a tan digna Princesa para partir con V.M. las glorias del solio español" ».

^{8 «} Exposición hecha a S.M. por el Excmo. Sr. Comisario general de Cruzada », San Lorenzo, 5 de octubre de 1829, *GM*, 20/10/1820 (nº 149), p. 553a-b.

la question essentielle: l'espoir de la venue d'une reine pouvant assurer le roi d'« une descendance nombreuse », gage de stabilité et de paix pour l'Espagne, perspective qui faisait « palpiter » son cœur de bonheur⁹.

Depuis le jour où le roi des Deux-Siciles François I^{er} accorda la main de sa fille à celui d'Espagne jusqu'à l'entrée de cette dernière à Madrid, ces félicitations, longues ou brèves, inspirées ou plates, accompagnèrent chacune des étapes de ce parcours et leur profusion n'avait d'autre but que de rendre compte publiquement tout à la fois de l'attachement des Espagnols envers leur souverain et du vent de renouveau et d'espoir qui commençait à souffler sur le pays. C'est bien ce que les gazetiers voulurent mettre en avant dans les brefs commentaires qui suivirent une série de félicitations adressées au souverain suite, cette fois-ci, à l'annonce de la signature des Capitulations matrimoniales dont la cérémonie qui eut lieu le 5 novembre fut décrite avec minutie dans la *Gaceta* du 12 novembre:

On ne peut user [soulignèrent-ils] d'un langage plus énergique que celui que l'on voit dans chacune de ces expositions, dont le but est d'exprimer la joie et les espoirs que dans chacune de ces localités inspire l'heureux contrat matrimonial de S.M.. En principe ce qui prévaut dans les documents de ce type est l'expression du respect dévolu au pouvoir Souverain; mais dans les félicitations que les Espagnols adressent à leur bien aimé ROI, certes marquées par l'obéissance due à sa royale Majesté, ressort largement un tendre sentiment d'amour filial¹⁰.

P. 553b: « (...) al prever con tan fasta noticia que van a cumplirse mis deseos, los de los tribunales que presido, y los de toda la nación, ansiosa de que V.M. goce de la felicidad que merece, y de que nos la afiance igualmente con una sucesión numerosa, mi corazón palpita de alegría y no puede menos de elevar a V.M. sus sentimientos de amor, de complacencia y de gratitud por tan acertada elección. (...) ¡Venga, pues, este lucero hermoso de la esclarecida estirpe de Borbón, y sea la estrella matutina que nos anuncie el gran día de nuestra dicha! ¡Y sea como la paloma del Arca que nos certifique con el ramo de oliva haber pasado el diluvio de nuestras desgracias! ¡Y sea como el iris de paz que nos asegure haber ya cesado para siempre la tempestad de tantos extravíos como han comprometido la suerte del Estado! »

P. 594b: « No es posible usar un lenguaje más enérgico que el que se ve en cada una de estas exposiciones, dirigidas a expresar la alegría y las esperanzas que causa en aquellos pueblos el venturoso contrato matrimonial de S.M. En documentos de esta especie suele sobresalir la expresión del respeto que se tributa al poder Soberano; pero en las felicitaciones que hacen los españoles a su amado REY, bien que acompañadas del acatamiento debido a la Majestad regia, predomina en gran manera un tierno sentimiento de amor filial ».

De Naples à Madrid: un voyage partagé avec le public

Comme on put le lire dans la *Gazette de France* du 18 octobre 1829 (louée par son homologue espagnole pour son « mérite littéraire, la singulière modération et le bon jugement politique »):

Des circonstances nouvelles attirent les regards de l'Europe du côté de l'Espagne. Une jeune princesse quitte les bords enchantés du golfe de Naples, et va traverser nos provinces méridionales pour aller s'asseoir sur le trône d'un descendant de Philippe V. Nouveau gage d'union de trois couronnes, elle doit resserrer le pacte de famille qui fit longtemps la gloire et la force de la France et de l'Espagne. Partout où elle arrêtera ses pas dans ce long trajet, les cœurs voleront au devant d'elle, car, ces cœurs sont dévoués à son sang, à sa race, à cette auguste et vénérable tige de souverains qui couvre de ses rameaux tutélaires presque toute l'Europe méridionale¹¹.

Ce long voyage de la cour de Naples à celle de Madrid donna lieu à des comptes rendus d'étape plus que réguliers dans la *Gaceta*. Le 24 octobre y fut publié l'itinéraire de la première phase du voyage entrepris par Marie-Christine en compagnie du Roi et de la Reine des Deux-Siciles et d'un imposant cortège constitué de dix-huit voitures et cinq fourgons. Le lecteur put ainsi prendre connaissance des villes traversées (129), des haltes et des distances parcourues chaque jour entre le 30 septembre, date du départ de Naples, et le 10 novembre où le cortège, arrivé la veille à Perpignan, s'arrêta une journée ¹². Le détail de la suite du voyage, avec un départ de Perpignan annoncé pour le 11 novembre et une arrivée à Madrid prévue le 18 décembre fut livré dans la *Gaceta* du 3 novembre ¹³ et complété par un correctif le 19 novembre suite à un changement de programme ¹⁴. Compte tenu de l'intérêt que de telles informations durent susciter auprès du public, ces itinéraires furent repris

^{11 «} De l'Espagne et de sa situation », Gazette de France, 18/10/1829 (n° 666), p. 1c-2b. Citation p. 1c. Une traduction de cet article fut livrée dans la Gaceta de Madrid du 03/11/1829 (n° 155), p. 577a-578b.

^{12 «} Itinerario de SS.MM. el Rey y la Reina de las Dos Sicilias, y lista de los carruajes de su séquito en el viaje desde Nápoles a Perpiñán, en los meses de Setiembre, Octubre y Noviembre del presente año », p. 561-562.

^{13 «} Itinerario para el viaje de SS.MM. Sicilianas y la reina nuestra Señora Doña cristina de Borbón, desde S. Fernando de Figueras hasta Madrid », p. 576a.

^{14 «}Itinerario nuevo que SS.MM. Sicilianas han tenido a bien señalar para su viaje desde Barcelona a la Corte », p. 606 a.

dans le *Mercurio de España*¹⁵ ou bien encore dans *El Correo. Periódico Literario y Mercantil*¹⁶. La *Gaceta de Madrid* toutefois ne se contenta pas d'égrener des lieux et d'additionner des lieues. Puisant le plus souvent dans la presse étrangère, elle fit partager à ses lecteurs quelques-uns des grands moments de ce voyage comme l'étape à Rome (au mois d'octobre) pendant laquelle le Roi et la Reine des Deux-Siciles ainsi que leur fille furent reçus au Palais du Quirinal en audience particulière par le Pape trois quarts d'heure durant, point d'orgue d'un programme qui courut sur plusieurs jours et fut aussi bien rempli que fastueux¹⁷. On pourrait également citer à titre d'exemple l'attention portée par les journalistes à l'entrée en territoire espagnol de ces illustres voyageurs dans l'après-midi du 12 novembre, à deux heures. Les allocutions prononcées par le comte de Bornos y Murillo, chargé de les accueillir, les festivités qui s'ensuivirent ainsi que les manifestations d'allégresse de l'« énorme foule d'Espagnols et de Français frontaliers » réunie pour assister à cette entrée en grande pompe méritaient bien que la plume du gazetier s'y attardât¹⁸.

La chronique de ce voyage, largement « médiatisé », de sorte que les Espagnols (tout particulièrement mais pas seulement) pussent par gazette interposée en suivre chacune des étapes était de nature à émerveiller plus d'un lecteur ou lectrice. Mais les visées de ce reportage aux multiples livraisons étaient essentiellement politiques : il s'agissait de montrer aux nations étrangères et à « l'opposition » intérieure, compte tenu de l'enthousiaste suscité par Marie-Christine partout où elle passait, la vitalité de l'Espagne et la détermination de son de son roi à transmettre la couronne à sa descendance directe et non à son frère Charles-Marie-Isidore. La manière dont la princesse de Naples était reçue, pouvait-on lire dans un article paru dans la *Gaceta* du 1^{er} décembre 1829, se devait d'interpeller les politiques :

Au cri de la Reine arrive, l'émotion gagne le cœur de tous les Espagnols; et la gravité qui caractérise cette nation s'est soudainement transformée en symbole de liesse populaire. La Reine arrive. Et le pauvre comme le riche, l'homme du siècle et l'ecclésiastique, l'enfant et le vieillard, tous aspirent à jouir de son auguste présence 19.

¹⁵ Mercurio de España du mois d'octobre (p. 249-252) et de novembre (p. 330-331). Cité par Emilio La Parra, Fernando VII. Un Rey deseado y detestado, op. cit., p. 722.

¹⁶ El Correo. Periódico Literario y Mercantil du 12/10/1829 (nº 196), p. 1a-2a et du 20/11/1829 (nº 213), p. 1a.

^{17 «} ITALIA/Roma 12 de Octubre », GM, 05/11/1829 (n° 156), p. 580b.

¹⁸ GM, 17/11/1829 (nº 161), p. 601b-602a.

¹⁹ P. 626a-b. Citation p. 626a.

La presse au service de la féminisation du pouvoir

Aussi cette chronique fut-elle rapidement suivie de la publication d'un ouvrage décrivant ce long voyage dont nous ignorons le nombre de pages mais qui, de par son prix de vente (4 réaux), était à la portée d'un public socialement diversifié²⁰.

Cette campagne médiatique fut renforcée par la parution d'opuscules, de poèmes, de chants, de gravures ou bien encore de médailles commémoratives, dont la *Gaceta de Madrid* ne manqua pas de faire la promotion. Aussi, avant même qu'elle ne foule le sol de la capitale, Marie-Christine n'était plus une inconnue pour les Espagnols. Bien au contraire. Et elle y était attendue avec impatience.

La Reine est arrivée!

L'entrée à Madrid, le 11 décembre à 11 h 30, de la « magnifique princesse (...) destinée par le Ciel à perpétuer la descendance de son Roi »²¹, fut un événement capital dont la *Gaceta de Madrid* rendit compte avec précision et sans modération. Le 10 décembre fut publié un supplément de quatre pages dont le titre constituait en soi tout un programme et en imposait graphiquement:

CEREMONIAS Y ETIQUETAS

QUE DEBEN OBSERVARSE EN LA ENTRADA EN MADRID DE S. M. LA REINA NUESTRA SEÑORA DOÑA MARÍA CRISTINA DE BORBÓN Y DE SUS AUGUSTOS PADRES SS.MM. LOS REYES DE LAS DOS SICILIAS, EN LOS DESPOSORIOS DE SS. MM., VELACIONES, BESAMANOS GENERALES, DE LOS CONSEJOS &C. &C.

Llegada de SS. MM. los Reyes de las Dos Sicilias y de su augusta Hija la Princesa DONA MARÍA CRISTINA a Aranjuez, Reales desposorios que han de celebrarse en dicho Real Sitio entre s.m.. el REY nuestro Señor con dicha augusta Princesa por palabras de presente y en virtud de poderes delegados al efecto, como igualmente la ceremonia de la entrega que ha de preceder a la entrada de SS. MM. en Madrid²².

²⁰ Annonce parue in *GM*, 02/01/1830 (n° 2), p. 8b: « Descripción del viaje de SS. MM. Sicilianas, de la Princesa Real Doña María Cristina, futura Reina de España, de S.A.R. la duquesa de Berri y de los Sermos. Sres. Infantes de España D. Francisco de Paula y Doña Luisa de Borbón. Con relación a las fiestas que se han celebrado a su tránsito en Italia, Francia y España. Se hallará en la librería de Calleja a 4 rs en rústica ».

²¹ GM, 01/12/1829 (nº 167): p. 626b: « Entrad alegremente, Princesa magnífica, en es esta capital que os aguarda con impaciencia, desde que supo que eráis la destinada por el cielo a perpetuar la descendencia de su REY: llegad al seno de una virtuosa Familia Real que os ama, y que os respeta, y que se gloria en vuestro advenimiento. »

²² CÉRÉMONIE ET ÉTIQUETTE/A OBSERVER LORS DE L'ENTRÉE À MADRID DE S.M. LA REINE DOÑA MARIE CHRISTINE DE BOURBON ET DE SES AUGUSTES PARENTS LE ROI ET S.M. LA REINE DES DEUX-SICILES À L'OCCASION DES ÉPOUSAILLES DE S.M. LE ROI ET S.M. LA REINE/Arrivée de S.M. le Roi et S.M. la Reine des Deux-Siciles et de leur auguste fille la Princesse Doña Marie Christine à Aranjuez; épousailles royales qui doivent être célébrées en ce

Suivit le déroulé de tous les actes officiels qui devaient se succéder du 8 au 14 décembre, à Aranjuez (les deux premiers jours) puis à Madrid. Le 12 décembre on informa les lecteurs de la *Gaceta* que leur serait livré sous peu le détail des festivités du 10 décembre (jour de l'entrée à Madrid de leur nouvelle reine). Cette relation, particulièrement nourrie, nécessita deux livraisons: les 19 et 22 décembre²³. La multiplication de ces comptes rendus et des « expositions » célébrant l'événement contribuèrent à créer un climat de confiance qui, si l'on en croit ce qui fut rapporté dans la *Gaceta* du 17 décembre, ne tarda pas à porter ses fruits et se traduisit par une embellie économique²⁴.

Passée l'euphorie de la célébration de ce royal mariage, Marie-Christine ne disparut pas pour autant des pages de la *Gaceta de Madrid*. Les lecteurs du périodique purent accompagner les parents de leur nouvelle reine dans les visites qu'ils effectuèrent lors de leur séjour, dans la capitale et les villes environnantes. Il fut question le 7 janvier de la visite effectuée le 28 décembre au site royal de Saint-Laurent-de-l'Escurial dont ils purent apprécier les monuments et les « splendeurs artistiques²⁵ ». Le 23 janvier (n° 10) fut rapportée leur visite des locaux de l'Imprimerie Royale où ils prirent le temps d'observer les employés à l'œuvre, notamment ceux du département de la Chalcographie²⁶. Le 26 janvier (n° 11), on informa le public que les Rois de Naples s'étaient rendus le 18 à l'Académie Royale des Beaux-Arts de San Fernando où ils avaient admiré les œuvres de grands artistes espagnols, dont Murillo et Zurbaran, et fait montre de leur culture en la matière²⁷. Le 28 janvier (n° 12), les voilà au dépôt hydrographique de Madrid²⁸; le 9 février (n° 17) fut livré un récit très détaillé

domaine Royal entre S.M. le Roi notre Maître avec cette auguste Princesse qui échangeront leurs consentements en vertu de pouvoirs établis à cet effet ainsi que la cérémonie de remise des clés de la ville qui doit précéder l'entrée de L.L. MM. dans Madrid.

^{23 «} ornatos y fiestas de madrid/en la entrada de la REINA nuestra señora », GM, 19/12/1829 (n° 175), p. 656b-659b et 22/12/1829 (n° 176), p. 661a-662a.

²⁴ GM, 17/12/1829 (n° 174), p. 653b: « Con los plausibles acontecimientos de estos últimos días, y el júbilo general que han causado los Reales desposorios, ha coincidido un alza en los valores públicos, que en todas partes se mira como un síntoma de confianza y elemento de prosperidad. Entre nosotros, no familiarizados aun con el movimiento de los papeles de crédito, esta subida no es solo el termómetro de la opinión, sino la expresión espontanea de una confianza de instinto; no es un cálculo, sino un sentimiento; doble motivo de parabién para el gobierno paternal que sabe inspirarlo ». Voir également la Gaceta du 09/01/1830 (n° 4), p. 15b.

²⁵ *GM*, 07/01/1830 (n° 3), p. 11b.

²⁶ P. 39a.

²⁷ P. 47 a.

²⁸ P. 56 a.

de la visite de deux heures effectuée le 30 janvier au Collège des Écoles Pies de Saint-Antoine²⁹ et il en alla de même le 11 février (n° 18) pour celle de la Fabrique Royale d'orfèvrerie et d'argenterie de Martinez (la Platería)³⁰. Quelques numéros plus tard, au mois de février, on les retrouvait à la Maison de la Monnaie (n° 21 et n° 22), puis à Aranjuez et Tolède (n° 22 à 24) où ils visitèrent également divers établissements, civils ou religieux (cathédrale de Tolède, Alcazar, Fabrique Royale d'Armes...). Et c'est avec le même souci du détail que la Gaceta rendit compte de chacune des étapes du voyage de retour du Roi et de la Reine des Deux-Siciles, également émaillées de visites et de festivités, depuis le 14 avril 1830, date à laquelle ils quittèrent Madrid, jusqu'à leur arrivée à Naples le 20 août. Cette longue chronique, qui relève de ce que l'on appelle aujourd'hui la communication, avait vocation, à attirer le regard sur la force des liens qui unissaient les deux maisons royales (comme ce fut d'ailleurs clairement dit dans la Gaceta du 15 avril³¹), mais aussi à souligner la qualité de la famille de l'épousée et, par ricochet, de la nouvelle reine dont le portrait devait s'affiner au fil des numéros.

Une reine doublement maternelle

Par touches successives et selon un schéma somme toute assez traditionnel, c'est l'image d'une reine douce et éclairée qui prend forme sous la plume des gazetiers. L'article, en date du 24 juillet 1830 (n° 89), consacré au Conservatoire Royal de Musique de Madrid, en est une parfaite illustration. La fondation de l'institution, présentée comme une entreprise « d'utilité nationale », « d'intérêt moral et économique » et qui permet enfin à l'Espagne de rivaliser en la matière avec des villes comme Naples, Milan ou Paris, est attribuée à la reine qui donnera d'ailleurs son nom à l'institution. Au mois d'août l'image de la souveraine est associée à une entreprise d'un tout autre type. En effet son nom fut donné à la société en charge de la construction, entre Jerez de la Frontera et Sanlucar de Barrameda, de ce qui devait être la première ligne de fer d'Espagne³². Et si

²⁹ P. 75 a.

³⁰ P. 80 a.

^{31 «} Madrid 14 de abril », *GM*, 15/04/1830 (n° 45), p. 190 b: « La memoria de vuestra mansión entre nosotros será duradera y siempre grata; y la historia hará el justo elogio de la íntima unión y cordialidad que ha reinado, bajo un mismo techo, y por espacio de cuatro meses, entre los grandes Monarcas de las Españas y de las Dos Sicilias ».

^{32 «} Empresa del camino de hierro de la Reina nuestra Señora María Cristina, desde Jerez de la Frontera al puerto de Santa María, Rota y Sanlúcar de Barrameda, aprobado por S.M. en el

Ferdinand VII, qui en avait autorisé la création par décret du 28 mars, marqua son appui au projet en devenant actionnaire de cette société, à hauteur de 60 actions, ce que ne manqua pas de souligner la gazette dans son compte rendu de la présentation devant le Roi et la Reine du modèle réduit d'une locomotrice à vapeur, il fut également précisé à cette occasion que Marie-Christine avait quant à elle acquis 45 actions³³. On la retrouve également à l'été 1830 visitant avec le Roi le Musée de l'Artillerie et se faisant expliquer par le Directeur général l'origine et l'usage de divers objets, écoutant avec attention les ingénieurs du département des fortifications et « électrisant par sa présence tous ceux qui ont le plaisir de l'approcher et de l'écouter³⁴ ». C'est donc sa modernité, aussi bien dans le domaine du culturel que des sciences, des arts et de l'industrie, qui est mise en avant. Mais c'est l'image de la mère salvatrice, qui offre enfin une descendance directe au Roi, qui va être rapidement mise en exergue et martelée.

Le 3 avril 1830 la *Gaceta* publia la Pragmatique sanction du 2 mars abolissant la loi salique et le 8 mai l'heureuse nouvelle (désastreuse pour les partisans de don Carlos), objet d'un numéro spécial, fut annoncée au public: la reine attendait un enfant et en était au cinquième mois de sa grossesse. Dès lors le journal accorda une large place aux félicitations et représentations motivées par la promulgation de la Pragmatique Sanction et la naissance à venir d'un héritier ou d'une héritière au trône ainsi qu'au récit des festivités qui s'ensuivirent à Madrid, en Province ou bien encore outre-mer. Vinrent ensuite celles relatives à la venue au monde de l'infante Marie-Isabelle-Louise le 10 octobre à 16 h 15 annoncée dans la Gaceta du 12. Et compte tenu du caractère exceptionnel de l'événement fut également livrée la « Liste des autorités et corporations qui outre celles déjà mentionnées dans la Gazette ont félicité S.M. pour l'heureux accouchement de la REINE notre Souveraine ». Particulièrement fournie, cette liste fut publiée dans plusieurs numéros entre le 23 décembre 1830 et le 4 janvier 1831. Après quoi la *Gaceta* renoua avec la rubrique traditionnellement consacrée à ce type de manifestations, intitulée « Félicitations », « Les Félicitations continuent » ou bien encore « Représentations à S.M. ». La naissance l'année suivante, le 30 janvier 1832, d'une nouvelle infante, Marie-Louise-Fernande 35 ne suscita pas le même déferlement de félicitations. Mais certaines d'entre

Real decreto de 28 de Marzo último », GM, 31/08/1820 (nº 105), p. 431a-b.

³³ GM, 23/09/1830 (n° 115), p. 471a-b.

³⁴ Cette longue visite qui eut lieu le 18 juillet est rapportée dans la GM du 05/08/1830 (n° 94), p. 383b.

³⁵ Nouvelle annoncée dans le Suplemento a la Gaceta de Madrid del martes 31 de enero de 1832.

elles, de par leur caractère lointain (ou affiché comme tel), durent retenir l'attention des lecteurs de la gazette. Le 27 mars ils prirent connaissance de la lettre (en date du 13 mars) de Juan Hipólito Cruzata qui, en représentation de la localité El Cobre (province de Santiago de Cuba), se targuait d'avoir traversé l'océan pour baiser la main du Roi et le congratuler pour l'heureuse naissance des deux infantes 36. Deux semaines plus tard (le 14 avril), il fut fait état des félicitations (non datées) présentées, également depuis Cuba, par le Comte del Venadito au nom des « fidèles et loyaux vassaux » de Puerto Príncipe 37. Et le 30 juin (nº 78) les gazetiers rapportèrent (là encore sans indication de la date) les clameurs de joie portées depuis les Philippines par Juan Francisco Lecároz à l'annonce d'une succession si longtemps attendue et présentée « pour les bons vassaux » comme une « nouveau gage » de bonheur social 38. Un miracle rendu possible grâce à une reine dont on louait « la douceur angélique et les nobles grâces » 39, dont on mettait en avant « les sentiments maternels » à l'égard de son peuple et qui bientôt allait endosser un nouveau rôle.

D'auguste et bien-aimée épouse à Reine Gouvernante

Ferdinand VII dont la santé était chancelante souffrit ce même été d'une sévère crise de goutte. Il s'en remit. Mais à la mi-septembre, son état était si alarmant que son confesseur lui administra le 15 l'extrême-onction⁴⁰. Son heure n'était pas encore venue, mais le 6 octobre 1832 il habilita sa « très chère et bien aimée épouse » à gouverner le temps de sa maladie. Le texte de ce royal décret qui faisait passer Marie-Christine du simple statut de reine consort à celui de reine gouvernante fut publié dans la *Gaceta* du 9 octobre (nº 122) avec, immédiatement à sa suite, divers décrets (en date du 7) signés par Marie-Christine. Par le premier elle accorda (tout comme l'avait fait le roi le 20 octobre 1830 suite à la naissance de l'héritière du trône⁴¹) une grâce générale à tous les prisonniers du royaume ayant commis des délits considérés comme mineurs. Cette mesure de clémence, prise au motif de l'anniversaire de l'infante Isabelle, scellait la passation de pouvoir, plaçait Marie-Christine au vu de tous dans l'action immédiate et

³⁶ N° 37, p. 151b.

³⁷ N° 45, p. 188b.

³⁸ N° 78, p. 324 a-b.

³⁹ GM, 05/06/1832 (n° 67), p. 278a.

⁴⁰ Emilio La Parra, Fernando VII..., op. cit., p. 584-585.

⁴¹ *GM*, 26/10/1830 (n° 129).

établissait, alors que l'on craignait pour la vie du roi, un lien direct entre la reine gouvernante et sa fille aînée, promise à s'asseoir un jour sur le trône d'Espagne. Le suivant, motivé par la volonté – était-il souligné – de combattre le fléau d'une ignorance généralisée qui n'avait épargné aucune classe sociale, instaurait le rétablissement des universités fermées en 1830. Les deux derniers, dans la continuité des destitutions amorcées le 1^{er} octobre (Francisco Tadeo Calomarde avait été le premier à tomber), amorçaient le renouvellement de tous les postes à responsabilités afin de freiner les ardeurs des partisans de don Carlos. Le ton fut donc immédiatement donné lors de cette première apparition de Marie-Christine dans la *Gaceta* en tant que détentrice des rênes de l'Espagne. Et ce fut là le début d'une campagne « médiatique » visant à asseoir sa position.

L'image de l'épouse, maintenue et mise en avant, devait rappeler la légitimité de la reine en tant que gouvernante. D'où la récurrence lors des prises de décision d'expressions comme « en vertu des facultés que le Roi, mon très cher et bien aimé Époux, m'a conférées par son souverain décret du 6 octobre » ou bien encore « en accord avec la souveraine volonté de son auguste Époux ». Comme on pouvait s'y attendre, « Félicitations » et autres textes de ce type se multiplièrent à nouveau afin, cette fois-ci, d'exalter la capacité de la reine à conduire les affaires de l'État. La publication dans la Gaceta du 20 octobre 1832 du décret d'amnistie générale (en date du 15) accordée « à tous ceux qui jusqu'ici ont été poursuivis en tant que prisonniers d'État », à la seule exception de ceux qui « ont eu le malheur de voter la destitution du Roi à Séville, et de ceux qui ont mené les forces armées contre sa Souveraineté 42 », fut immédiatement suivie de représentations. Tout d'abord celle du maire de Castuera (en Estrémadure) qui s'était empressé de manifester sa « reconnaissance » à la Reine. Les « sages et bénéfiques décrets » qu'elle avait promulgués, souligna-t-il, auguraient du bon usage de sa « Royale habilitation pour conduire les affaires de l'État » et faisaient d'elle une source « d'union, de paix et de bonheur⁴³ ». Puis ce fut le tour des habitants et de la municipalité de San Clemente (dans la province de Cuenca) qui avaient tenu à saluer la décision prise par le roi et à louer la « clémence royale » qui avait inspiré les premières décisions de la reine en qualité de gouvernante 44. Parmi les représentations publiées figurent en bonne ligne celles émanant de militaires à qui elle avait voulu montrer d'emblée

⁴² N° 128, p. 515a. Le texte, daté du 12 octobre, fut reproduit dans la *GM* du 23/10/1830 (n° 129) afin de pallier une omission dans la première version.

⁴³ P. 515a.

⁴⁴ P. 515a-b. Exposition datée le 14/10.

sa « sollicitude maternelle pour le bien-être de l'armée » en promulguant le 9 octobre un décret instaurant des primes pour récompenser le « Mérite militaire 45 ». La première, datée de Pampelune le 12 octobre et parue dans la gazette du 23, fut signée par Manuel Llauder en représentation des colonels des régiments d'infanterie placés sous son commandement⁴⁶. La deuxième, publiée le 1^{er} novembre, émanait du colonel du 2^e régiment de cavalerie légère de Leon, Francisco de Horcasitas⁴⁷; le 3, les pages de la Gaceta s'ouvrirent aux militaires du quartier général de Carabanchel qui témoignèrent leur enthousiasme à l'égard des bienveillantes mesures prises par la reine et le nom des signataires, nombreux, ne fut pas omis 48; le 6, parmi les « Représentations à la Reine notre Souveraine » figuraient celle du capitaine général d'Aragon, comte de Ezpeleta, qui se disait prêt à mourir « pour défendre [ses] Souverains et leur auguste descendance »49 et celle du général Pedro Sarsfield au nom de l'armée d'observation 50. D'autres suivirent et la *Gaceta* eut tôt fait de devenir le théâtre d'un véritable défilé militaire à la gloire et au profit de celle qui incarnait désormais le pouvoir royal, du moins par délégation. Quel que soit le profil des auteurs de ces adresses laudatives (qu'il s'agisse de militaires, de représentants d'institutions civiles ou religieuses) deux éléments reviennent avec fréquence et se devaient d'interpeler le lecteur: la capacité de la reine à pardonner et l'importance qu'elle accordait aux bienfaits de la connaissance. Avec un certain sens de la synthèse Marie-Christine fut dépeinte par les membres du conseil municipal de Logroño comme celle qui avait « fait éclater les verrous des prisons et ouvert les portes des temples du savoir⁵¹ ». Selon Fr. Pedro de Santa Teresa (prêcheur au couvent des Carmélites de San Pedro de Pastrana, dans la commune d'Alcarria), qui lui se montra plus prolixe et ne fit pas dans la demi-mesure, de telles décisions feraient entrer la reine dans l'histoire car non seulement elle avait su pardonner, mais elle avait compris qu'il fallait aller plus loin, qu'il fallait couper le mal à la racine et que le seul remède efficace était l'instruction⁵². Au fil de ses témoignages se dessine l'image d'une reine porteuse

⁴⁵ Décret publié dans la *GM* du 11/10 (n° 124), p. 499a.

⁴⁶ N° 129, p. 519a.

⁴⁷ Texte en date du 9/10, publié dans la *GM* du 01/11/1830 (n° 133), p. 535b.

⁴⁸ Texte daté du 22/10. P. 539 a.

⁴⁹ Texte daté du 29/10, publié le 06/11 (n° 135), p. 543 a.

⁵⁰ Texte daté du 30/10, Salamanque. P. 543a.

⁵¹ GM, 15/11/1832 (n° 139), p. 559a.

⁵² Félicitations de la municipalité de Ceuta, in *id.*, p. 560 a-b: « ...como V.M. está tan altamente penetrada de que la ignorancia es la madre, no solo de los errores, sí también de los vicios, por

d'espoir, suscitant l'admiration de par « son talent et son à-propos dans la direction par intérim du navire de l'État⁵³ » et que d'aucuns (par exemple les membres de la Société Économique de Valence) n'hésitaient pas à présenter comme une nouvelle Isabelle la Catholique⁵⁴ ou bien encore comme la mère d'une autre Isabelle appelée, lorsqu'elle empoignerait le sceptre, à être « aussi grande que la première »55. L'évocation de ces trois temps (passé, présent et futur) et de ces trois femmes (la première ayant gouverné, la deuxième gouvernant – à titre provisoire – et la troisième étant destinée à gouverner) replaçait l'exercice du pouvoir au féminin dans la continuité de l'histoire de l'Espagne et il fut rappelé à plusieurs reprises que la loi salique, une importation française, était contraire à la tradition espagnole. L'image de Marie-Christine qui se dessinait progressivement dans la Gaceta de Madrid invitait donc, dans un contexte troublé, à reporter les qualités de gouvernante de la mère sur la fille. Ce transfert suggéré ou rapidement énoncé dans plusieurs de ces représentations fut en revanche évoqué sans détours et avec insistance dans, par exemple, le discours que Francisco Fernández del Pino adressa à la reine le 9 novembre 1832 et qui fut reproduit dans la *Gaceta* quatre jours plus tard:

eso no se satisface con indultos, sino que además ataca a la raíz los males, poniendo expeditos los caminos de la instrucción. ¡Ay de mí, Señora! ¿Quién podrá debidamente declarar la profundidad, sublimidad y comprensión de sentido que encierra un proemio de vuestra Real orden de apertura de las Universidades? Al punto que lo leí, me pareció que una luz nueva y la más brillante, extendiéndose sobre la faz de nuestro suelo, al paso que disipaba nuestras tinieblas, nos llenaba de un consuelo, presagio de otros innumerables ».

⁵³ GM, 17/11/1832 (n° 141), p. 564a.

⁵⁴ GM, 13/12/1832 (nº 152), p. 624b: « Señora: Caminos difíciles y escabrosos ha atravesado el magnánimo corazón de V.M. para hacer marchar a su mayor exaltación y grandeza a la heroica nación española que tiene hoy el honor de ver a su cabeza una segunda Isabel la Católica, decidida a sacrificarse por sus amados vasallos ». Propos datés du 27 novembre.

⁵⁵⁵ GM, 29/11/1832 (n° 146), p. 583b-584a. Félicitations en date du 22/11/1832, présentées depuis Madrid, au nom de la Société Économique de La Havane, par le duc de San Fernando y de Quiroga, le comte de Venadito, Francisco Dionisio Vives et Domingo de Aristizabal: « La reina de las Antillas, la deliciosa Cuba, la joya más preciosa de la corono de V.M., debió su descubrimiento, su ilustración, y el Evangelio, a la Católica Isabel: a otra Señora debió con toda la Monarquía el beneficio de ver en su solio a la augusta familia de los Borbones; y en vuestra excelsa Primogénita, heredera del Trono hispano-indiano, tiene concentradas las más caras y dulces esperanzas de ver otra Isabel, tan grande como la primera, y tan bien hechora de sus dominios transatlánticos, cuando empuñe el cetro de sus antepasados: esperanzas, Señora, tanto más gratas, cuanto que se hallan cimentadas en el entrañable amor que ya profesaban a V.M., y en la admiración de que ahora producen en sus pechos las maternales providencias que tanta gloria difunden sobre la actual administración de V.M....».

Portés par l'amour, la loyauté et la gratitude, ils [vos sujets] continuent à prier le Tout-puissant pour la préservation de la précieuse vie de leur bienaimé Souverain, tout en bénissant continuellement les qualités et la sagesse avec lesquelles V.M. honore la confiance, parfaitement méritée, que vous avez suscité dans le cœur magnanime de S.M. en tant que digne Épouse et auguste Mère, rassurant pleinement la Nation qui attend ces mêmes et sublimes qualités de votre Fille aînée, S.A. la Princesse Doña Marie Isabelle, appelée à la succession du trône d'Espagne, en vertu de la loi fondamentale de la Monarchie, qui, dictée par une sainte justice a été observée religieusement et respectée par des Rois illustres à tous les égards, par le peuple et les autorités pendant huit siècles ⁵⁶.

L'ultime étape : de Reine gouvernante à Régente Gouvernante

Le 31 décembre 1832, Ferdinand VII, dont l'état de santé s'était très nettement amélioré, fit une déclaration par laquelle il annulait le décret du 18 septembre rétablissant la loi salique (qui ne devait être promulgué qu'à sa mort, mais avait été divulgué par les carlistes⁵⁷) et qui, affirmait-il, « lui avait été arraché par surprise au plus grave de sa maladie⁵⁸ ». Cette déclaration fut publiée dans la *Gaceta* du 1^{er} janvier 1833 et dans le numéro suivant on donna à connaître le

[«] Discurso que en la consulta personal que elevó el Consejo en 9 del corriente a la Reina nuestra Señora, pronuncio el Excmo. e Ilmo. Sr. D. Francisco Fernández del Pino, ministro del mismo Consejo y Cámara », GM, 13/11/1832 (nº 138), p. 555 a: « Estos, Señora [los vasallos], animados de amor, lealtad y gratitud continúan sus votos al Todopoderoso por la muy preciosa vida de su amado Soberano, bendiciendo a un tiempo sin cesar las virtudes y la sabiduría con que V.M. desempeña la justa regia confianza que ha merecido al magnánimo corazón de S.M. por Esposa digna, y por Madre augusta que inspira a la nación la más competa seguridad por esperar iguales sublimes prendas de su excelsa Hija primogénita la Sra. Princesa Doña María Isabel, llamada a la Sucesión del trono español por la ley fundamental de la Monarquía, que, dictada con justicia y santidad, ha sido observada religiosamente, y acatada por Reyes ilustres en todos conceptos, por pueblos y autoridades durante ocho siglos, dando a la España engrandecimientos bien marcados en la historia de todos ellos... »

⁵⁷ Voir « La crisis política de la Granja », in Pedro Rújula, *Contrarrevolución. Realismo y Carlismo en Aragón y el Maestrazgo, 1820-1840*, Zaragoza, PUZ, p. 147-155.

⁵⁸ Le texte (reproduit à "la une" du périodique officiel) fut publié par ailleurs sous le titre de Real cédula de S.M. y Señores del Consejo, Por la cual se manda guardar y cumplir la declaración hecha por el REY nuestro Señor, comprendida en la certificación que se inserta, y en la que S.M. da por nulo el decreto que le arrancó por sorpresa en los momentos más graves de su enfermedad, derogando la Pragmática sanción de 29 de Marzo de 1830 sobre la sucesión regular a la Corona de España, Madrid, Imprenta Real, 1833, [7 p.].

décret ordonnant, dans un nouveau recours à la force de l'Histoire, la parution des actes des Cortès de 1789 sur le droit de succession directe au Trône, autrement dit sur la suppression de la loi salique⁵⁹. Suivit de peu (le 5 janvier) la publication du décret en date du 4 par lequel Ferdinand VII annonçait qu'il reprenait le timon de l'État, mais avec l'assistance de sa « très chère et bien aimée Épouse » à qui il rendit un fervent hommage. Ainsi la déclaration qu'il lui adressa s'achevait sur ces mots:

Je m'honore et je me félicite de ce que, après avoir été hautement appréciée par le peuple espagnol dès votre arrivée sur le trône, pour mon plus grand bonheur et sa félicité, vous soyez désormais un modèle de dévouement conjugal pour les Épouses et de sage gouvernement pour les Reines⁶⁰.

Et ce même jour, il ordonna que fût gravée une médaille afin de perpétuer la mémoire des actions qu'elle avait accomplies durant sa maladie avec un dévouement sans pareil envers son mari et sa nation. À cette royale marque de reconnaissance vint s'ajouter, dans le même numéro, celle des membres de la municipalité de Cordoue. Invoquant la Providence, ils rendirent grâce (dans un texte assez long, daté du 31 de octobre) au Tout-puissant qui avait sauvé l'Espagne d'un naufrage certain, d'une part en épargnant la vie du roi et d'autre part en confiant le « gouvernail de l'État » à la reine qui « en quelques jours a[vait] démontré à la face du monde qu'outre les qualités qui constituent le plus bel atour de son sexe, [elle] possédait la délicieuse sagacité, la force et le pragmatisme requis pour gouverner, et que l'on trouv[ait] rarement chez les hommes y compris les plus illustres », ce qui lui vaudrait de figurer en bonne place au panthéon des « héroïnes » que compte l'Histoire 61. Alors que les carlistes étaient plus que jamais à l'affut, une nouvelle offensive était donc lancée pour exalter la capacité de la reine à gouverner.

⁵⁹ *GM*, 03/01/1833 (n° 2), p. 7 a. Ce décret du 01/01/1833 fut signé par la reine.

⁶⁰ GM, 05/01/1833 (n° 5), p. 11 a: « Yo me glorio, y me felicito a V.M. de que habiendo sido las delicias del pueblo español desde vuestro advenimiento al trono para mi dicha y su ventura, seréis desde ahora el ejemplar de solicitud conyugal a las Esposas, y el modelo de administración a las Reinas ».

^{61 «} Exposición a S.M. », id., p. 11 a-b. Citation p. 11 b: « Desbordándose luego al punto los copiosos raudales de la clemencia de V.M.; y desplegando una sabiduría sublime en todos sus decretos, hace ver al mundo en pocos días que a las dotes que constituye el más brillante ornato de su sexo, reúne la exquisita penetración, el pulso y la ciencia practica para gobernar, que rara vez se encuentran en los varones más ilustres. Por el conjunto de tantas virtudes, de tan elevadas prendas, la historia es la que preparará a V.M. el lugar eminente que le corresponde entre las heroínas que han llenado el orbe de admiración. »

Bien qu'elle eût recouvré son « simple » statut de reine consort, sa présence dans le périodique officiel ne pâlit guère. Le titre du *Testimonio de las Actas de las Cortes de 1789 sobre la sucesión a la Corona de España...*, objet d'un supplément de la *Gaceta* du 22 janvier, précisait que c'est à un décret de la reine que l'on devait cette publication, dont l'importance fut en outre soulignée par une présentation graphique aussi inhabituelle que soignée.



Colección du B.O.E.

Le 5 mars, le public fut informé de la parution du recueil de décrets promulgués en 1832 par Ferdinand VII et « la Reine son auguste épouse » par une annonce qui, placée en tête de la rubrique concernée et entre deux filets, était particulièrement visible⁶².

On vit également apparaître dans cette section des publications de tous types (en prose ou en vers, sous forme de romans, de poèmes, de discours...) saluant l'action politique de la reine. Citons à titre d'exemple le recueil de compositions poétiques *Corona Real* célébrant l'amnistie accordée par la reine le 15 octobre, objet d'une annonce le 15 janvier 1833, puis le 30 mars⁶³ ou le

⁶² N° 29, p. 126b. L'annonce fut republiée, sous la même forme, le 07/03 (n° 30), p. 132 b.

⁶³ GM, 15/01/1833 (nº 7), p. 30 b: « Corona Real, publicada con el plausible motivo de la amnistía concedida por la Reina nuestra Señora Doña María Cristina de Borbón. La amnistía concedida por la Reina nuestra Señora por Real decreto de 15 de octubre de 1832, merecía en verdad que los poetas españoles hubiesen lucido las galas de su ingenio, cooperando a sus

roman historique aux accents romantiques *La Amnistía Cristina*, *o el solitario del Pireneo* proposé le 21 mars⁶⁴.

La publicité faite à certains ouvrages fut parfois l'occasion de souligner en outre l'étendue des centres d'intérêt de la reine. Ce fut le cas au mois de février avec un traité technique sur le cheminement et la gestion des eaux (*Tratado sobre el movimiento y aplicaciones de las aguas*) auquel, souligna-t-on, la reine avait souscrit⁶⁵. Les félicitations de l'Académie Royale des Sciences naturelles et des Arts de Barcelone, publiées également en février⁶⁶, furent l'occasion de mettre en avant la modernité d'une reine à qui l'on devait la création du Ministère du développement⁶⁷. Enthousiasme partagé, dans un tout autre domaine, par les membres cette fois de l'Académie Royale des Beaux-Arts de San Fernando à qui la reine avait offert le 7 avril une huile sur toile signée par elle.



Cupidon et Psyché, par Marie-Christine, Museo de Historia de Madrid, 64 x 51 cm.

Reales deseos, que son ciertamente la extinción de las enemistades, y la unión e identidad de sentimientos en todos sus hijos, a fin de promover el bien de nuestra patria. Tal ha sido la intención de los autores de esta colección, que espera serán de la aprobación de todos los españoles amantes de su Rey y de su patria. Un cuaderno en 4º a 6 rs. vn. Se hallará en la librería de Calleja, y en Valencia en la de Cabrerizo ».

⁶⁴ GM, 21/03/1833 (n° 35), p. 156b: «La Amnistía Cristina, o el solitario del Pirineo. Novela histórica del año 1832. La amnistía que va a formar una de las épocas más grande de nuestra historia es todo el asunto de esta obrita que se ha procurado amenizar con lances del género romántico: un tomo en 8º a 8 rs. En rústica y 11 en pasta. Se hallará en Madrid librería de Calleja, y en Valencia en la de Cabrerizo ».

⁶⁵ GM, 28/03/1833 (n° 36), p. 118 b.

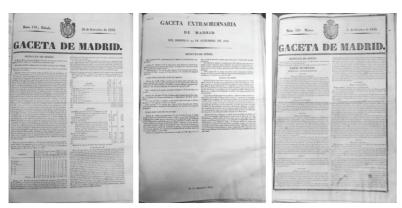
⁶⁶ GM, 07/02/1833 (n° 17), p. 69a. Texte daté du 5 janvier.

⁶⁷ Ministère qui avait été créé par décret du 05/11/1832.

Et, comme on pouvait s'y attendre, la source des « félicitations » ou « représentations » ne se tarit pas, bien au contraire. Ces textes sont autant de touches complémentaires apportées au portrait d'une reine idéalisée, à son bilan d'activités et sont érigés en reflet de l'opinion (ou du moins de ceux qui comptent) quant à une question essentielle, celle de la succession au trône 68, alors que s'approchait la date à laquelle l'infante Isabelle devait prêter serment en tant que Princesse des Asturies et héritière au trône (le 20 juin 1833) et, très probablement, la disparition de Ferdinand VII, sa santé demeurant préoccupante.

Épilogue : Le Roi est Mort ! Vivent la Régente et la reine enfant !

Quelques mois plus tard, le dimanche 29 septembre 1833, la nouvelle tomba. Marie-Christine annonça, par voie de décret, que le roi était mort à trois heures moins le quart de l'après-midi et que dès lors elle assumait le pouvoir au nom de la reine Isabelle II jusqu'à sa majorité. Le jour même fut instauré un deuil de six mois, qui fut également porté par la *Gaceta de Madrid*. Dès le 1^{er} octobre, ce qui constituait une première, chacune des pages et ce jusqu'au 29 mars 1834, fut ornée d'une bordure noire.



Gaceta de Madrid, 28 et 29 septembre, 1 octubre 1833, Archivo Municipal de Cádiz.

D'autres périodiques (nés peu après la mort de Ferdinand VII), comme $La~Aurora~de~España,~diario~dedicado~a~la~Reina~N_{tra}~S_{ra}D_{a}~Isabel~II$ (qui amorça sa course en novembre) firent de même.

^{68 «} Madrid, 24 de Abril », GM, 25/04/1833, p. 221 a.





Hemeroteca Municipal de Madrid: A.67.

Le 3 octobre la Gaceta publia le testament du roi dans lequel il nommait Marie-Christine « Régente et Gouvernante »69 et le numéro suivant, en date du 5, s'ouvrit sur le « Manifeste de S.M. la Reine Gouvernante ». A l'aube de ce nouveau règne, celle qui se présenta comme la reine de tous les Espagnols et les exhortait à l'union, prônait la préservation d'un « pouvoir stable et compact, fondé sur les lois anciennes », avalisé par une tradition séculaire, tout en invoquant la nécessité absolue d'entreprendre des réformes administratives 70. L'importance accordée à ce dernier point, qui passait par la modernisation de l'action gouvernementale (sans que soit évoqué une réforme des institutions), se refléta immédiatement dans la structure du périodique et la mise en forme de l'information. Ainsi, dans ce même numéro, on vit apparaître dans la section « Artículo de oficio », autrement dit la partie officielle, des rubriques par ministère⁷¹ alors que jusqu'à présent les décrets royaux et autres textes officiels étaient livrés au public sans ordre apparent. La volonté de faire et de faire savoir conduisit la Régente à ordonner la création en octobre 1833 d'un nouveau périodique, le Diario de la Administración dont le titre n'autorisait pas le moindre doute quant à ses visées, par ailleurs clairement énoncées dans le décret relatif à sa fondation, paru dans la Gaceta de Madrid du 24 octobre 183372. Et de manière fort significative l'introduction livrée en ouverture de la « Partie non officielle » du premier numéro de ce périodique s'ouvrait sur

^{69 «} Real Decreto », 02/10/1833, GM, 03/10/1833 (n° 121), p. 513 a-b.

^{70 «} Manifiesto de S.M. la Reina Gobernadora », 04/10/1833, in GM , 05/10/1833 (n° 122), p. 517a.

^{71 «} Ministerio del Fomento general del Reino », « Ministerio de Hacienda de España », « Ministerio de la Guerra », « Ministerio de Gracia y Justicia ».

⁷² P. 561a-562 b.

un hommage appuyé à l'action déployée par Isabelle la Catholique, érigée en modèle, qui par une sage administration avait fait la grandeur de l'Espagne⁷³.





Biblioteca Nacional de España.

Dans ce même numéro Marie-Christine fit savoir que l'amnistie concédée le 15 octobre était désormais applicable aux ex-députés libéraux qui en avaient été exclus et dont elle ne doutait pas désormais de la conduite « pacifique et loyale 74 ». Elle décréta également la création en province « d'agents spéciaux » devant contribuer au développement des territoires. Les bases de son programme étaient jetées et la rupture avec les absolutistes clairement affichée.

Pour reprendre l'expression utilisée en janvier 1833 par les membres de la municipalité de Murcie, Marie-Christine démontrait par son action que « son sexe n'était pas moins capable de gouverner » que le sexe fort⁷⁵.

Dans un univers journalistique considérablement appauvri depuis la chute des libéraux en 1823 et où la seule embellie s'était traduite par l'apparition de publications culturelles, scientifiques ou techniques, nul doute que la *Gaceta de Madrid* fut un instrument de propagande essentiel pour rapprocher Marie-Christine de son peuple, pour faire ressortir toute l'humanité de celle qui assuma trois rôles essentiels sur le plan politique: celui d'épouse du roi, de mère de l'héritière du trône et de gouvernante. Chacun de ses pas, chacun des moments clés de son parcours depuis le moment où elle fut promise à Ferdinand VII jusqu'à la mort de ce dernier qui la plaça seule sur le trône d'Espagne, donna lieu dans les pages de la gazette à une chronique détaillée,

⁷³ P. 4 a-b.

⁷⁴ Décret du 23/10, p. 561 a.

⁷⁵ GM, 12/02/1833 (n° 19), p. 77 b.

mêlant émotion et politique, visant à faciliter le processus de féminisation de l'exercice du pouvoir initié, en l'absence d'un héritier mâle, à la fin du règne de Ferdinand VII. Cette campagne « médiatique » ne parvint certes pas à toucher le cœur de tous les Espagnols: dès le 2 octobre 1834 les carlistes allumèrent la mèche d'une guerre civile qui devait durer sept ans. Mais pour lors la montée sur le trône de Marie-Christine en qualité de Régente fut perçue par certains, en Espagne et à l'étranger, comme une marque de progrès. Ainsi pouvait-on lire dans le *Journal des Débats* du 14 octobre 1833, où fut largement commenté le manifeste de la Régente (publié dans le numéro antérieur):

Le premier devoir de la régente est aujourd'hui d'établir le gouvernement de sa fille avec le moins de secousses possibles. Des réformes administratives, des hommes qui passent de l'exil dans le conseil, une offre de conciliation à presque toutes les opinions politiques, voilà avec quoi on s'est flatté à Madrid d'atteindre le but qu'on se propose. Nos vœux les plus ardents sont pour le succès de ces efforts. Si l'Espagne actuelle comporte plus et mieux, nous nous en réjouirons encore: en tous cas, nous ne pouvons méconnaître qu'il y ait progrès; et en politique, le progrès est rapide, même chez les peuples les plus lents.

Le progrès évoqué par les journalistes français était évidemment entendu au sens strictement politique. Toutefois, si comme ils le soulignèrent, l'accès au trône de la reine enfant et de sa mère n'était pas la victoire d'un parti, mais « l'acte spontané d'une volonté unique » (celle de Ferdinand VII), cette féminisation circonstancielle au plus haut de la gouvernance pouvait également apparaître comme une avancée, voire une promesse de féminisation d'une société pour lors en pleine mutation.

Colette Collomp, Pascal Gandoulphe, Gérard Gómez, Introduction Lettres et arts Béatrice Charlet, Le Gynécée (De partibus aedium, 2, 5) de Francesco Mario Grapaldo (1460 ou 1462?-1515) ■ Carine Ferradou, Un modèle du genre? L'exemplarité problématique d'Iphis, la fille de Jephté dans la tragédie latine de George Buchanan lephthes siue Votum (1554) ■ Jean-Luc Nardone, L'anonymat autobiographique est-il paradoxal? Encore sur le Viaggio con la mente a Gerusalemme d'une Vénitienne au début du xvii° siècle ■ llaria Splendorini, L'intelligence au pouvoir. Les Cléopâtre d'Elisabetta Sirani, un contre-modèle aux représentations de Guido Reni | Perle Abbrugiati, La Fée bleue, ou le pouvoir de donner la vie et la mort | Sophie Nezri-Dufour, La femme dans Cristo si è fermato a Eboli. Une force tellurienne et initiatrice | Carlo Baghetti, Femmes sans pouvoir. Le sentiment de la peur dans les romans de Michela Murgia et Amélie Nothomb | Yannick Gouchan, Le pouvoir de renverser un mythe. La Pénélope de Rosaria Lo Russo ■ Histoire ■ Colette Collomp, Le motif de la belle Sarrasine dans deux remaniements florentins du xive siècle | Pascal Gandoulphe, Quelaues réflexions sur Germaine de Foix (1488-1536), dernière reine d'Aragon, et sa fortune historiographique I Juan Carlos D'Amico, Marguerite de Habsbourg. Une femme au pouvoir pendant les Guerres d'Italie

Giuliano Ferretti, Régences et pouvoir des femmes. L'aigle et la colombe : Marie de Médicis et Christine de France ■ Gérard Dufour, Julie Clary, reine du Royaume de Naples et des deux Siciles et d'Espagne | Elisabel Larriba, La presse au service de la féminisation du pouvoir. Construction et évolution de l'image de Marie-Christine de Bourbon-Siciles, dans la Gaceta de Madrid (1829-1834) • Gérard Gómez, Pouvoir des femmes, femmes au pouvoir. Une esquisse de l'ascendance sociale, idéologique et politique des femmes latino-américaines d'hier et d'aujourd'hui







